



Accueil > Institutions et droits politiques > Gouvernement et administration >

Le SAINEC reçoit le Label du bilinguisme

15 JANVIER 2020 - 16H09

Le Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC) a reçu le Label du bilinguisme en raison de la qualité élevée de son bilinguisme. Le conseiller d'Etat Didier Castella s'est félicité de cette reconnaissance dans le domaine des langues officielles du canton de Fribourg.

Le Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC) est la deuxième unité administrative du canton de Fribourg à recevoir le Label du bilinguisme. Avec cette certification, le Forum pour le bilinguisme vise d'une part à renforcer la sensibilité au bilinguisme au sein du service. D'autre part, le processus de certification a également permis de développer une nouvelle dynamique en ce qui concerne le bilinguisme au sein du SAINEC.

Christophe Maillard, chef du service, a relevé dans le cadre de la remise officielle du label en présence du conseiller d'Etat Didier Castella, que le processus de labellisation a été une expérience tout à fait positive : « Le processus a confirmé la nécessité de poursuivre la recherche de mixité linguistique du personnel au sein du Service. Cela permet d'une part d'atteindre les objectifs de bilinguisme institutionnel, mais aussi peut-être de favoriser l'usage des deux langues de manière spontanée. Cela peut favoriser l'usage, donc l'apprentissage continu de la langue partenaire et à terme, peut-être un bilinguisme personnel ».



Remise du label du bilinguisme au Sainec © Tous droits réservés

Le conseiller d'État Didier Castella a pour sa part souligné à cette occasion la bonne pratique du bilinguisme de l'Etat de Fribourg qui publie systématiquement tous ses documents, ses directives et ses informations dans les deux langues officielles. « Le bilinguisme de l'administration fribourgeoise ne nécessite pas que tout le personnel soit bilingue, mais que chaque service soit capable d'offrir, en tout temps, des prestations dans les deux langues officielles du canton », relève le conseiller d'Etat.

Cette démarche de labellisation s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du rapport sur la promotion du label du bilinguisme au sein de l'administration cantonale fribourgeoise, confié au SAINEC à la suite du [Postulat Thévoz Laurent / Rauber Thomas 2017-GC-178](#).

Pour l'obtention du Label, la qualité du bilinguisme est mesurée à trois niveaux : la communication et les prestations, la composition linguistique et les compétences linguistiques du personnel, la communication interne et la culture linguistique du Service.

En ce qui concerne la communication et les prestations, le SAINEC présente une image bilingue dans l'ensemble de ses activités. La majorité du SAINEC a également obtenu de bons résultats dans les contacts oraux avec les clients et les partenaires.

La composition linguistique et les compétences linguistiques du personnel (bilinguisme fonctionnel au sein du service) sont déterminées au moyen d'une enquête en ligne auprès du personnel et d'entretiens qualitatifs avec des membres du personnel sélectionnés. Le bilinguisme dans la composition du personnel est donc bien garanti au siège de Fribourg. En termes de compétences linguistiques, le bilinguisme fonctionnel est garanti presque à 100% pour la langue française, avec des valeurs plus basses pour la langue allemande. Virginie Borel, directrice du Forum du bilinguisme, y voit également un potentiel d'optimisation : « Dans un canton bilingue, il est particulièrement important, notamment dans le secteur public, que le niveau du bilinguisme fonctionnel soit élevé pour les deux groupes linguistiques.»

Enfin, la communication interne au sein de l'office se fait à la fois de façon formelle et informelle dans les deux langues. Le SAINEC vit le bilinguisme avec beaucoup de volonté et de sérieux. Cela a également été confirmé par le personnel lors des entretiens qualitatifs.

En décernant le Label, le [Forum pour le bilinguisme](#) reconnaît les efforts constants du SAINEC et, en même temps, formule dans son rapport final des recommandations précises pour optimiser davantage son bilinguisme.

Publié par [Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires](#)

Partager sur : [Twitter](#) [Facebook](#) [LinkedIn](#) [Globe](#)

Dernière modification : 15/01/2020 - © 16h09
